



27 AVR 2009

COMPTE RENDU D'ATELIER

La fin des années 1990 a été marquée par une conscientisation grandissante de la nécessité de changer la prise en charge de la réduction de la pauvreté dans le monde, et d'adopter une approche plus efficace. De plus en plus, les partenaires au développement de même que les pays bénéficiaires de l'aide constatent l'inefficacité de l'aide publique au développement. En effet, le constat est que celle-ci :

- n'atteint pas systématiquement les populations ciblées ;
- ne s'aligne pas à la planification au développement ;
- affaiblit la responsabilité politique des autorités pour les interventions ;
- n'apporte pas les effets escomptés ;
- entraîne de multiples procédures longues et coûteuses.

Les dirigeants des divers Etats, donateurs comme bénéficiaires, ont matérialisé cette prise de conscience collective par des décisions consensuelles lors des différentes rencontres au plus haut niveau. C'est ainsi que la Déclaration de Paris, adoptée en mars 2005, a formulé des indicateurs mesurables en vue de faciliter l'évaluation des réalisations. Elle repose sur les cinq principes suivants :

- l'appropriation de l'aide par les pays partenaires ;
- l'alignement des donateurs aux priorités du pays bénéficiaire ;
- l'harmonisation des actions des donateurs ;
- la gestion axée sur les résultats et non sur les activités et les intrants ;
- la responsabilité mutuelle des donateurs et des pays partenaires.

Des principes nouveaux de gestion ont été adoptés, des concepts et outils pertinents développés, et des réformes rigoureuses mises en œuvre pour assurer la transparence dans l'utilisation des ressources publiques, renforcer la réactivité aux besoins des populations et démontrer des résultats tangibles à toutes les parties prenantes.

Selon le Représentant Résident de la BAD à Dakar, il est désormais établi dans le cadre de ce nouveau paradigme de développement que, ce qui compte :

- ce n'est pas tant le nombre de cliniques ou centres de santé construits, mais plutôt si la santé des citoyens s'est améliorée ;
- ce n'est pas combien d'écoles ont été édifiées, mais plutôt combien de filles et de garçons ont été réellement éduqués ;
- ce n'est pas combien de millions de dollars ont été accordés à un pays, mais plutôt si ce pays est devenu moins pauvre et ses populations ont accès aux services de base.

L'approche de la gestion axée sur les résultats de développement est donc apparue comme une réponse à ce type de questionnement. **Mais qu'est ce que la Gestion axée sur l'obtention des Résultats de Développement (GRD) ?**

D'une manière générale, la Gestion axée sur l'obtention des Résultats de Développement (GRD) consiste à gérer et à œuvrer à l'exécution de l'aide au développement de manière à ce que les prises de décisions reflètent l'objectif final qui est d'assurer le développement humain.

D'une manière spécifique, elle n'est pas simplement comme un outil technique destiné à orienter les ressources vers des objectifs et des cibles définies, mais elle reflète aussi une manière de penser sur la meilleure manière de réaliser leurs impacts, en accord avec les objectifs de développement du millénaire. Elle ne s'applique plus simplement à la gestion de l'aide, mais recouvre désormais l'ensemble des ressources, tant domestiques qu'extérieures disponibles pour le développement économique. Elle ne s'adresse plus uniquement à des entités publiques ou à leurs démembrements, mais requiert l'implication de toutes les parties prenantes.

Sur la base des considérations qui précèdent, il va sans dire que la mise en place en œuvre de la gestion axée sur les résultats de développement requiert le renforcement des capacités à tous les niveaux, et elle concerne tous les acteurs du développement tant les cadres de l'administration publique que les parlementaires, la société civile et les médias. Il est admis que le mécanisme d'apprentissage par les pairs est le meilleur moyen de bâtir des compétences dans ce domaine. C'est pourquoi, les bailleurs de fonds ont soutenu la création des communautés de la pratique de la gestion axée sur les résultats de développement en Asie, en Amérique Latine et en Afrique, et encouragent la mise en place de communautés nationales pour une meilleure adaptation au contexte local.

Dans la perspective d'une mise en œuvre efficace de cette déclaration, la communauté africaine des praticiens sur la gestion axée sur les résultats de développement (AfCoP/MfDR) a été créée.

En effet, avec l'appui de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), la communauté africaine des praticiens sur la gestion axée sur les résultats de développement (AfCoP/MfDR) a été lancée en février 2007 au Vietnam à l'occasion de la troisième table ronde internationale sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (GRD).

L'AfCoP/MfDR a tenu sa première réunion annuelle en décembre 2007 à Jinja en Ouganda. Cette rencontre organisée avec l'appui de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, de l'ACDI et d'autres partenaires au développement, a permis notamment d'adopter la charte ainsi que le plan de travail biennuel et le code d'intégrité de l'AfCoPMfDR.

La deuxième réunion tenue en octobre 2008 à Port Louis en Ile Maurice, a permis de faire un bilan d'étape et de définir les orientations futures. Le Sénégal a pris part à ces deux importantes rencontres, à travers un représentant de la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP) et un représentant du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG).

Actuellement, l'AfCoP/MfDER compte plus de 370 membres et 32 nationalités. Il s'agit de praticiens sur la GRD qui travaillent pour le compte de gouvernements africains ou de la société civile, ou à titre d'experts indépendants.

La communauté a pour mandat :

- de mettre en relation un réseau de praticiens sur la GRD, de décideurs et de chercheurs de l'Afrique et le réseau mondial de praticiens de la GRD en pleine expansion en Asie, en Amérique Latine et ailleurs ;
- de diffuser de multiples leçons et principes communs, susceptibles d'éclairer et d'orienter la mise en œuvre de la GRD.

A ce titre, l'AfCoP/MfDR aide les pays partenaires tant anglophones que francophones de l'Afrique, à étayer leurs capacités sur le plan de la gestion axée sur les résultats. Elle a inscrit dans son plan de travail, l'appui à la création de communautés de praticiens nationales. De telles communautés ont déjà vu le jour au Niger, à Maurice et au Zimbabwe.

La mission de l'AfCoP/MfDR consiste à assurer le renforcement des capacités de ses membres, par le partage d'expériences, l'établissement de réseaux et la constitution de liens dédiés à la formation entre les praticiens de la GRD en Afrique et dans le monde.

L'AfCoP/MfDR recommande fortement la mise en place de communautés nationales dans tous les pays membres.

La communauté sénégalaise de praticiens de la gestion sur les résultats de développement, dénommée SenCoP/GRD, affiliée à l'AfCoP/MfDR vient répondre à ce souhait.

C'est dans ce cadre qu'un comité d'initiative a organisé le mercredi 22 avril 2009 à l'hôtel Ngor Diarama un atelier pour la mise en place d'une communauté nationale au Sénégal, sous le haut patronage du Ministre d'Etat Ministre de l'Economie et des Finances représenté par le Directeur Général des Finances, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD), partenaire stratégique de l'AfCoP/MfDR.

Ces assises ont regroupé à un haut niveau les responsables de Services de tous les Ministères, les représentants de l'Assemblée nationale, du Sénat, des Elus Locaux, le Conseil National du Patronat, le Président de la Commission du Secteur Privé, la Cour des Comptes, la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, les grandes écoles de formation (dont l'ENAM, l'ENEA, le CESAG, l'ISM), l'APIX, tous les Coordonnateurs de projets, le Coordonnateur Général du Forum Civil, le CONGAD.

L'atelier visait de façon générale à mettre en place une communauté sénégalaise de praticiens de la gestion axée sur les résultats de développement (SenCoP/MfDR).

De façon spécifique, il s'agit de :

- sensibiliser et informer les différents acteurs concernés sur les enjeux et les défis de la gestion axée sur les résultats de développement (GRD) ;
- présenter l'AfCoP/MfDR ;
- partager une expérience sénégalaise en matière de GRD ;
- mobiliser les praticiens de la GRD, les décideurs, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les acteurs des organisations de la société civile ;
- adopter la charte de la SenCoP/GRD ;
- mettre en place les organes de pilotage de SenCoP/GRD.

La vision est de promouvoir l'émergence d'une conscience nouvelle en matière de gestion du développement, de la performance et de la responsabilité, sur l'échelle du continent africain en général et au Sénégal en particulier.

Les principes d'actions de SenCoP/GRD s'articulent à ceux de l'AfCoP/MfDR. Ils se traduisent en termes :

- d'engagement à mettre sur les résultats de développement ;
- de partage de l'information et des expériences sur la GRD ;
- de collaboration active dans toutes les activités de GRD.

La mission de SenCoP/GRD est de mettre en place une plateforme d'échange d'expériences et de connaissances sur la GRD, entre les praticiens au service de l'Etat, de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers, pour l'amélioration de l'efficacité de la gestion des ressources publiques.

Les objectifs de SenCoP/GRD consistent à :

- offrir l'opportunité d'un dialogue national sur la mesure de la performance et le partage d'informations, pour la diffusion de bonnes pratiques et de l'expertise entre les praticiens de la GRD ;
- apporter des conseils et de l'assistance aux praticiens de la GRD, notamment en matière de résolution de problèmes pratiques, par l'intervention d'experts nationaux et internationaux ;
- contribuer au renforcement des capacités des praticiens de la GRD, à travers un large éventail d'opportunités de formation et d'outils performants de gestion.

Les domaines d'intervention portent sur :

- la création d'une plateforme de discussions et de diffusion des bonnes pratiques de gestion axée sur les résultats de développement ;
- le renforcement des capacités des praticiens, sur les méthodes et outils de gestion axée sur les résultats de développement ;
- l'appui-conseil aux structures nationales (publiques et privées) chargées de la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions de développement ;
- la promotion de la responsabilité et de la redevabilité dans la gestion du développement ;
- l'amélioration de la visibilité du Sénégal dans le débat africain et international sur la gestion axée sur les résultats de développement ;
- le soutien au développement d'un leadership efficace en matière de gestion du développement.

SenCo/GRD est constituée de membres individuels sénégalais ou étrangers qui adhèrent librement à sa vision, ses valeurs, sa mission et son mode de fonctionnement. Les membres peuvent être praticiens, décideurs, chercheurs ou formateurs au service de l'Etat, du secteur privé et de la société civile. L'adhésion se matérialise par le remplissage d'une fiche permettant d'identifier chaque membre et ses centres d'intérêt.

Les structures organisationnelles de la SenCoP/GRD se résument comme suit :

- l'Assemblée générale annuelle

- le Comité directeur
- les Groupes de travail
- et le Comité des experts-facilitateurs.

Les groupes de travail sont composés de membres de SenCop, selon leurs centres d'intérêts. Ils sont dirigés par des coordonnateurs et leurs activités sont intégrées dans le plan d'action élaboré par le Comité directeur.

Quatre groupes de travail sont ainsi créés :

- le groupe de travail « adhésion et mise en réseau » ;
- le groupe de travail « communication et échanges d'expériences » ;
- le groupe de travail « renforcement des capacités » ;
- le groupe de travail « suivi et évaluation ».

Les groupes de travail ont le devoir de rendre compte de leurs activités au Comité directeur qui peut leur apporter toute assistance dont ils ont besoin.

Le Comité des experts-facilitateurs est composé d'experts nationaux et internationaux désignés par le Comité directeur. Son rôle est d'appuyer SenCoP dans ses activités de renforcement de capacités, d'échanges d'expériences et d'informations. Les experts peuvent participer aux discussions en ligne initiées par l'AfCoP, animer des tables rondes ou des conférences et aider à la publication d'une revue nationale sur la GRD.

Telle est l'économie de ces assises à laquelle le Conseiller de la DRS/SFD y a participé, et souhaite partager l'information avec toute l'équipe de la Direction.



Djibril DIOP